



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 2, numéro 3

Janvier-Mars 2019

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/>

ANALYSE SUR LE NOUVEAU ROLE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO AU SEIN DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Summer IKWELE IWOLO

Chercheur Associé à l'Institut de Recherche en Géopolitique et d'Etudes Stratégiques/Kinshasa-RDC

RESUME

Le Français est un atout considérable. Langue officielle ou co-officielle de plus de 29 pays, c'est aussi une langue de travail dans de grandes instances internationales comme les Nations-Unies, l'OCDE, l'UNESCO, le CIO et bien d'autres. L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) compte pour sa part 53 Etats membres et 19 Etats observateurs. A eux tous, ces Etats représentent 220 millions de francophones et 15% de la richesse mondiale. En 2050, le nombre des personnes qui parleront le français est estimé à plus de 750 millions. Il s'agit là d'un enjeu crucial, qui démontre toute la force et la vitalité de la culture francophone, ainsi que le rôle que la France peut avoir dans le développement de cette ère linguistique. C'est pourquoi cet article cherche à mettre en évidence le rôle que doit jouer la République Démocratique du Congo au sein de cette organisation, bien que cela ne soit donc pas un cadeau car le mot cadeau n'existe pas dans les rapports interétatiques. D'où il est de la responsabilité de la RDC de voir que faire pour profiter de tous ces atouts que présente la francophonie et cela fait appel à une grande capacité imaginative et une audace de créativité.

Mots clés : République Démocratique du Congo et Francophonie.

SUMMARY

French is an important asset. Official or co-official language in more 29 countries, it also a working language in the large international organizations as the UN, the OECD, the UNESCO, the IOC and so forth. The Francophonie International Organization has in itself 53 members states and 19 observer states. Together, these states represent 220 million francophones and 15% of the world's wealth. By 2050, the number of people who will speak French is estimated to be more than 750 million. It is a crucial issue, which demonstrates the strength and vitality of the francophone culture, as well as the role that France can play in the development of this linguistic era. This is why this article seeks to highlight the role that the Democratic Republic of the Congo must play within this organization, even though this is not a gift, as the word gift does not exist in international relations. Hence, it is the responsibility of the DRC to see what to do to benefit from all these assets that the francophonie presents and this calls for a great imaginative capacity and a daring creativity.

19 observers states. In sum, those States represent 220 millions of French users and 15% of world wealthy. In 2050, the number of the persons who will speak French is evaluated at more 750 million. It is a crucial stakes which shows all the strength and vitality of the French (Francophone) culture as well as the role that France can't play in the development of this linguistic era. That is why this paper research seeks to highlight (to underline) the role that the Democratic Republic of Congo must play within this organization even if this is not there fone a gift since the word gift does not exist in relation between States. So, it is the responsibility of the DRC to see how to do in order to take profit of these assets of "Francophone" and this needs a great imaginative capacity and a hard creativity.

Keywords : *Democratic Republic of Congo and Francophonie.*

INTRODUCTION

Tous les Etats trouvent leur origine dans la politique internationale puisque la Guerre ou la diplomatie ont présidé à leur formation, déterminé leurs frontières, influencé l'évolution de leur régime. L'évolution des relations internationales a entraîné un réseau d'interdépendance qui fait qu'un état ne puisse rester replié sur lui-même ou se renforcer à l'intérieur de ses propres frontières.

Tout Etat, pour son développement et sa croissance, est tenu d'entrer en relations pacifiques avec d'autres entités étatiques souveraines. Cette série d'actions que l'Etat mène au-delà de ses frontières rentre dans le cadre de sa politique étrangère qui vise la maximisation de la puissance de l'Etat et parfois cette quête permanente de la puissance de l'Etat entraîne même la violation de certaines règles du Droit international.¹

Nul ne peut ignorer que la Francophonie serait à ce jour le seul cadre géopolitique à même de servir le rêve congolais de leadership international, à condition cependant que pour une fois la RDC s'engage à être réellement partenaire de la France dans la défense mondiale de la langue française. La francophonie serait également le seul espace de rayonnement et de

¹ BERNSTEIN S. et MILZA P., *Histoire du XX^{ème} siècle, Le monde entre guerre et paix (1945–1973)*, Hatier, Tome 2, Paris, 2011, p. 2.

l'influence culturelle dont la RDC dispose des atouts et des ressources à haute valeur ajoutée.

Encore que le leadership régional ou international, en termes de rang ou de rôle géopolitique, ne se décrète pas, ne s'improvise pas. Ce n'est pas une faculté que l'on peut perdre et que l'on peut recouvrer naturellement. Il dépend avant tout et pour tout du bon fonctionnement des institutions politiques, de l'effectivité de l'Etat et de la République, du dynamisme et de la vitalité de la société nationale et surtout de la puissance économique et de l'attrait des arts et des cultures. Sur ce plan, l'écart entre l'utopie et le rêve en RDC paraît trop grand.

La RDC devrait travailler, à être un interlocuteur valable, des partenaires francophones. Il y aurait de la joie, de l'orgueil d'aller devant la France, avec des propositions ; d'aller aux Sommets de la Francophonie avec des propositions individuelles, c'est-à-dire d'apporter nos propres intelligences. Qu'est-ce que les Congolais pensent de tous les enjeux sur lesquels ils doivent travailler ? Nous accordons d'abord notre approche en nous disant : *Au Congo, au regard des problèmes environnementaux et économiques, nous pensons que le sort de ce pays irait dans tel sens ou tel autre. Il en est de même du sort de l'Afrique.*

Ainsi, dans une approche fonctionnaliste, cette étude s'assigne comme objectif d'analyser le rôle que doit jouer la RDC au sein de la Francophonie que nous considérons comme un cadre important pour la promotion de la culture congolaise, en vue de la mobilisation des capitaux étrangers, lesquels pourraient permettre à l'Etat congolais de réaliser son développement socio-économique.

Cela étant, cet article fait éclairage sur l'Organisation Internationale de la Francophonie, expose les principaux handicaps de la RDC dans sa participation à la Francophonie et plaide pour une République Démocratique du Congo porteuse des valeurs culturelles francophones dans le monde.

I. ECLAIRAGE SUR L'ORGANISATION DE LA FRANCOPHONIE

Il y a plus d'un siècle, la France a initié la création d'un vaste réseau d'établissements culturels à travers le monde, composé d'instituts et de centres culturels français ainsi que d'établissements gérés par l'Alliance française. L'apprentissage de la langue française y tient une place importante. En somme, la France tente de répandre son modèle et sa culture à travers une organisation internationale du nom de la Francophonie. Il s'agit d'un ensemble des Etats et des populations dont le français est langue maternelle, véhiculaire ou officielle. En fait, il est question d'un véhicule, quoi qu'on s'en défende, de la politique extérieure de la France.

Il faut considérer une ambiguïté première liée au passé colonial : le soupçon de néocolonialisme ressurgit lorsque la France (mais aussi le Canada) assigne à l'organisation francophone la tâche de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme parmi ses membres sans aller toutefois jusqu'à accepter le principe de sanctions envers les partenaires défaillants en la matière. Il est indiscutable que la Francophonie a permis à la France de maintenir son rang sur la scène internationale ou mondiale et au sein des instances internationales.

Mais l'évolution récente témoigne d'une réévaluation réelle du rôle que peut jouer la Francophonie dans un cadre planétaire bouleversé par la mondialisation. En tout cas, c'est l'un des atouts dont la France dispose pour « contester » la diffusion de l'anglo-américain, et du modèle politique, économique et culturel qui lui est associé.

Par ailleurs, la Francophonie cherche à renforcer sa dimension et sa visibilité politique. En 1998 et 1999, l'organisation francophone, désormais représentée sur la scène internationale, a obtenu le statut d'observateur de l'Assemblée générale des Nations-Unies, auprès de l'Union Européenne (U.E) et de l'organisation de l'Unité Africaine (OUA, puis UA), ainsi qu'à la commission économique pour l'Afrique de l'ONU. Une des meilleures diffusions de la puissance française est des plus visibles au fil des années lors des sommets France-Afrique.

La France est « une puissance d'influence ».² Cela signifie que pour faire valoir ses valeurs et intérêts propres sur la scène internationale, elle mobilise tout à la fois son économie, son réseau culturel et sa diplomatie. Cette mobilisation lui permet de relever les défis inhérents aux priorités qu'elle s'est fixées en matière de diplomatie et d'action extérieure.

II. PRINCIPAUX HANDICAPS DE LA RD CONGO DANS SA PARTICIPATION À LA FRANCOPHONIE

Le premier principal handicap de la RDC dans ce chemin, c'est d'abord la Francafrique, une expression employée, en 1955, par le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, pour définir le souhait d'un certain nombre de dirigeants africains de conserver des relations privilégiées avec la France après l'accession de leur pays, anciennes colonies françaises, à l'indépendance.³

Le néologisme Francafrique, qui revêt, à l'origine, une connotation positive, est repris et popularisé dans son sens péjoratif actuel en 1998 par le livre *La Francafrique*, le plus long scandale de la République de François-Xavier Verschave³ et par l'association Survie, dont ce dernier fut l'un des présidents historiques, de 1995 jusqu'à sa mort en 2005.

Dans son ouvrage, complété par *Noir silence : qui arrêtera la Francafrique ?* en 2000, Verschave décrit un système caractérisé par des pratiques de soutien aux dictatures, de coups d'États et d'assassinats politiques mais aussi de détournements de fonds et de financement illégal des partis politiques (d'où l'homophonie plusieurs fois soulignée par Verschave : France-Afrique, France-à-fric).

Le « système de la Francafrique »⁴ présente, à des degrés divers selon les pays concernés, les caractéristiques suivantes : une politique étrangère française qui ne relève pas du ministère des Affaires étrangères

² *Ibidem*, p. 146.

³ BAADIKKO M., *Francafrique : l'échec. L'Afrique postcoloniale en question*, L'Harmattan, Paris, 2001, p. 365.

⁴ SAYOUBA T. et al., *Dernières nouvelles de la Francafrique*, Vents d'ailleurs, La Roque d'Anthéron 2003, p. 223.

mais est une politique discrétionnaire de la Présidence, notamment à travers la cellule africaine de l'Élysée et, dans une moindre mesure, le ministère de la Coopération, aujourd'hui disparu.

Cette politique est en outre largement occulte ; une présence très importante de fonctionnaires français ou, plus tard, d'attachés techniques (AT) dans les pays africains concernés ; une ingérence, voire militaire dans les affaires intérieures des pays impliqués (défense ou renversement d'un gouvernement) ; des liens financiers occultes entre le régime du pays et les partis politiques français. Ces liens financiers concernent la corruption des élites politiques françaises par les classes dirigeantes africaines.

On ne peut parler de « Françafrique⁵ » que lorsque tous les éléments précédents sont réunis. Par exemple, des rétro commissions importantes alimentant la classe politique française viennent ou sont venues des pays du Golfe et de Taïwan. De même, le laxisme des sociétés pétrolières quant à l'usage fait des royalties par les régimes autoritaires locaux n'est pas propre à la Françafrique.

Toutes ces relations ne rentrent pas dans le cas d'un système, a fortiori du système que le terme Françafrique désigne. Le système de la Françafrique n'est pas un simple rapport de domination de la France sur ces anciennes colonies ; il recouvre des interactions plus complexes et spécifiques, allant dans les deux sens, fait de culture partagée, de connaissance mutuelle, parfois de connivence. Parfois, ce sont les régimes autoritaires africains qui manieront la corruption et le chantage pour parvenir à leurs fins auprès des autorités françaises.

Cette politique, dont Verschave dénonce la constance depuis les indépendances africaines des années 1960, a pour but de défendre les intérêts français sur le plan stratégique (bases militaires notamment) et

⁵ KROUBO D.J., « Dictatures et protestantisme en Afrique noire depuis la décolonisation : le résultat d'une politique française et d'une influence américaine certaine », dans *Historia Actual Online*, n° 17, automne 2008, p. 113-128.

économique (accès des multinationales françaises aux ressources naturelles et stratégiques : pétrole pour l'ELF et uranium avec Areva, etc.).⁶

Après son retour au pouvoir en 1958, le président de la république, Charles de Gaulle, se voit contraint par les mouvements anticolonialistes et les pressions internationales d'accorder leur indépendance aux anciennes colonies africaines de la France, qui ont, jusqu'en 1960, le statut d'États membres de la Communauté française (l'Algérie, qui a jusqu'en 1962 un statut départemental, constituant un cas à part). Mais en même temps, il charge un de ses proches, Jacques Foccart (également fondateur du SAC), de prendre des dispositions pour maintenir une dépendance de fait.

Officiellement, Jacques Foccart occupait le poste de secrétaire général aux affaires africaines de l'Élysée, un poste modeste qui n'a pas l'éclat d'un portefeuille ministériel. Cependant, pour réaliser ce projet, « son pouvoir est si immense qu'il n'existe aucun équivalent dans la République française », notamment grâce à son accès au chef de l'État qu'il voit tous les jours.⁹ Foccart avait ainsi la haute main sur tout ce qui touche à l'Afrique : les voyages officiels et officieux, les audiences, la nomination et révocation des ambassadeurs et enfin la supervision de l'action des services secrets extérieurs.

Il resta à ce poste de 1960 à 1974, puis serait rappelé par le Premier ministre Jacques Chirac en 1986, et à nouveau après l'élection de ce dernier à la présidentielle en 1995.

La défense des intérêts français en Afrique, et notamment dans son fameux « pré-carré⁷ », est considérée par tous les présidents successifs comme un impératif absolu. En effet, la Françafrique a persisté sous François Mitterrand et s'est maintenue, sous différentes formes et malgré quelques évolutions, jusqu'à la présidence de Nicolas Sarkozy. On peut même y inclure

⁶ BAT JP., *Le syndrome Foccart: La politique française en Afrique, de 1959 à nos jours*, Folio, Paris, 2012, p. 848.

⁷ MAURICE R. et RENAULT A., *"Ministre" de l'Afrique : Entretiens avec André Renault Broché*, Folio, Paris, 2004, p. 410.

le président François Hollande, qui a notamment commandité l'intervention au Mali avec l'opération Serval (2013-2014) ainsi que celle en Centrafrique.

À l'origine, les raisons de la mise en place de ce système sont de trois ordres. L'aspect économique consiste à garantir l'accès aux matières premières stratégiques du continent (pétrole, uranium etc.) et à essayer d'offrir des débouchés privilégiés aux multinationales françaises.

En second lieu, l'aspect diplomatique et stratégique vise à maintenir le statut de puissance mondiale acquis par la France après la guerre, grâce à des pays alliés, notamment pour les votes au sein des institutions internationales, mais aussi pour contenir l'expansion « communiste » sur le continent africain ou « résister » à l'influence américaine grandissante en maintenant des bases militaires garantissant les capacités de projection internationale de l'armée française. Enfin l'aspect politique, consiste à organiser le financement occulte de partis politiques français par le détournement des rentes des matières premières. C'est exactement ce qui a justifié le soutien indéfectible de la France au régime dictatorial de Mobutu.

Le second handicap de la RDC c'est son incapacité à réussir l'intégration interne, faute de projet politique qui vise la construction d'une société nationale dynamique qui aurait besoin d'une région stable et d'un monde solidaire et pacifique.

La RDC ne pourrait tirer profit de l'intégration économique régionale qu'au sein des structures qui dépendraient ou naîtraient de la puissance de son économie nationale ou de sa vision stratégique. Aujourd'hui, la République Démocratique du Congo apparaît comme une nation déboussolée, une puissance sans ancrage géographique et en quête permanente de point de gravitation, une nation instable et non comptable : bref, un intrus quand elle n'est pas indésirable.⁸

C'est un problème de culture, un problème de savoir-faire. Mais il ne faut pas généraliser cette situation. La diplomatie ne peut se faire que

⁸ BIYOYA M.P., *Les Enjeux et conditions politiques de l'émergence économique de la République Démocratique du Congo*, Le CRID, Kinshasa, 2014, p. 23.

lorsqu'on met l'intelligence en place. Parce que, sans l'intelligence, sans interrogation, il n'y a pas de diplomatie.

Lorsqu'on va à la rencontre de l'autre, un inconnu, une menace, un danger, un péril, on cherche à le connaître pour mieux coopérer avec lui. Le problème, c'est qu'aujourd'hui, les Congolais pensent qu'il appartient à ses dirigeants de chercher de se mettre en phase avec les experts en la matière.

Il est vrai que la RDC doit commencer à travailler, à être un interlocuteur, des partenaires. Il y aurait de la joie, de l'orgueil d'aller devant la France, avec des propositions ; d'aller, aux Sommets de la Francophonie avec des propositions individuelles, c'est-à-dire d'apporter nos propres intelligences. Nous allons à la Francophonie, mais avec quel cahier des charges ou agenda pour discuter de la pertinence de nos approches. Malheureusement, à la moindre chose, nous demandons à ceux avec qui nous allons discuter comment nous pourrions parler ou nous utilisons leurs livres pour dire voici ce que nous allons faire. Mais quand ils ont déjà dit ce qu'ils pensent de nous, que pensons-nous leur dire d'autre.

L'organisation internationale est avant tout une affaire de technocratie. On a besoin des experts, des gens qui permettent de mettre tout le monde d'accord, des gens qui produisent un savoir-faire à partir de la diversité des propositions qui proviennent des Etats. Un ministre des Affaires étrangères, et même un président de la République, conviendrait s'il avait été habitué à la gestion du complexe. Puisque nous avons des chefs d'Etat qui sont moins compétents que des ministres des Affaires étrangères même des grands pays.

III. POUR UNE REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PORTEUSE DES VALEURS CULTURELLES FRANCOPHONES DANS LE MONDE

La France s'attache au rassemblement et à la réconciliation nationale, à la prise en compte de la diversité géographique pour la paix et pour l'unité du pays, ces tendances aujourd'hui trouvent, bien entendu leur origine dans la réévaluation générale des puissances occidentales, ici la présence française et le rapprochement des relations diplomatiques de la

France en République Démocratique du Congo pose la question de la volonté de la relance d'une politique variée à la coopération et le renforcement de la coresponsabilité dans la mise en œuvre de la coordination en matière d'aide internationale.

La France commença à poser des jalons en République Démocratique du Congo dès la fin des années 1960 mais ce n'est qu'au début des années 70 qu'elle devient vraiment active en RDC et dans la région francophone. Au Congo, elle profitera de la marge de l'ouverture du jeu économique lié à la complication sur l'économie, d'une manière générale, la France peu engagée jusque-là, disposa d'une marge de manœuvre beaucoup plus grande que la Belgique, très liées aux régimes des Etats de la sous-région des grands lacs et souvent empêtrées dans les enjeux passionnels au Congo.

Le rôle international reconnu, de gendarme de l'ensemble de l'Afrique francophone suffit apparemment à satisfaire la grandeur française même si la prééminence militaire ne se traduit pas pour des contreparties financières ou économiques majeures. Les relations diplomatiques se caractérisent surtout au niveau de coopération militaire policière et judiciaire, cet engagement prolongea celui couvrant le pré carré africain traditionnel de pari et s'étendit jusqu'à la ligne de front autour de l'Afrique du sud où l'assistance militaire relavait principalement des Américains, la France se voyant confier de fois un statut de chef de file sur le plan militaire pour trois Etats de l'Afrique centrale, principalement (Rwanda, Burundi et la République Démocratique du Congo) qui constitue l'acteur privilégié de ce rapprochement diplomatique, dans le sens que la France ne pouvait pas fixer ces relations avec la RDC sans protéger ces rapprochements par rapport à l'instabilité des Etats de la sous-région en occurrence le Rwanda et l'Ouganda.

L'arrimage de l'ensemble au camp occidental est en outre renforcé par le biais des financières internationales et bilatérales, ancrage redoublé, par des grandes fondations (Allemande, en particulier), ONG et autres relais de la démocratie chrétienne européenne tous ces détails prouvent que la vision de la politique étrangère de la France va au-delà de la RDC car un Congo stable est gage d'une paix durable dans toute la sous-région des Grands Lacs africains.

Aujourd'hui, plus hier, au Congo, la circulation des armes légères prend de plus en plus d'ampleur, cette situation respecte le mobile de l'hégémonie des puissances, car les armes qui circulent en RDC et dans la sous-région des Grands Lacs africains servent avant tout une cause.⁹

De toutes les relations internationales de la RDC, seules les relations culturelles seraient à la mesure de ses prétentions. Rappelons même ce que nous avons relevé dans notre introduction : la Francophonie est aujourd'hui le seul cadre géopolitique à même de servir le rêve congolais de leadership international, à condition cependant que pour une fois la RDC s'engage à être réellement partenaire de la France dans la défense mondiale de la langue française.

La francophonie est le seul espace de rayonnement et d'influence culturelle dont la RDC dispose des atouts et ressources à haute valeur ajoutée. La RDC n'a pas de politique culturelle, et la culture est complètement absente dans toutes les composantes de sa politique étrangère. La promotion des arts et de la culture musicale par exemple, notre littérature avec ses écrivains parmi les meilleurs dans le monde francophone, autant des chantiers et d'atouts pour changer l'impression générale de l'absence de vision diplomatique et stratégique qui caractérise la diplomatie de la débrouille, quémandeuse des faveurs et des assistances humanitaires.

Pour ce faire, la RDC a le devoir de révolutionner sa politique étrangère en devenant un allié stratégique de la politique culturelle française au lieu d'user du français pour la défense des intérêts des espaces non francophones. La RDC doit faire autant que la Belgique amoureuse de l'Amérique et experte conseillère des administrations américaines dans les affaires congolaises mais porteuse des valeurs culturelles francophones dans le monde.

Ce que la RDC ne réussit pas avec les ressources naturelles, elle le pourra avec ses ressources culturelles. Et en existant culturellement, elle existerait diplomatiquement. La RDC doit, par exemple, faire participer ses

⁹ BANYAKU L.E., *Aperçu sur les études sociales de développement, Discours critiques et panoramique*, Presse Universitaire du Zaïre, Kinshasa, 1990, p. 138.

universités dans ses relations internationales. L'Afrique Australe est aujourd'hui demandeuse de coopération technique dans la formation des cadres en langue française. La RDC dispose d'une importante armée, en la matière, pour que la Zambie et le Mozambique ainsi que des autres pays. La politique étrangère du Congo doit se constituer autour de l'idée de la promotion ou de la défense d'un intérêt national congolais plutôt que le maintien de pouvoir.

CONCLUSION

L'identité nationale propre est elle-même la base culturelle de l'indépendance. Elle est d'une telle importance que sa non réalisation priverait de sens à toute entreprise diplomatique et surtout contrarierait l'objectif de la sécurité nationale. Dans les relations internationales actuelles à l'ère de la globalisation et de la mondialisation, l'objectif d'identité propre devient une quête permanente, un effort sans relâche de conserver à l'initiative diplomatique son caractère national. Car si un Etat vient à perdre son identité nationale, il perd aussi du coup son droit ou sa prétention à participer à la vie internationale.

La francophonie présente beaucoup d'avantages pour la République Démocratique du Congo qui se classe actuellement comme le premier pays francophone au monde en raison de sa superficie, un atout majeur pouvant permettre à la RDC de se rendre beaucoup plus visible au monde. Mais cela exige un certain comportement, une certaine attitude, une intelligence stratégique, donc un génie géopolitique.

Dans un aspect culturel, il s'agit donc désormais de bien prendre conscience que l'époque coloniale et celle de la dictature appartiennent désormais et définitivement au passé, de convertir les mentalités en profondeur, de combattre la nostalgie du passé et de former la mentalité des gens à des ambitions nouvelles. Car, il ne s'agit ni de rafistoler ce qui s'est lentement dévitalisé ou a parfois été détruit dans des poussées de violence, ni même de reconstruire à nouveau et de manière identique ce qui existait à la fin des années.

D'entrée de jeu, il s'agit d'écarter une objection erronée : l'incapacité des congolais. Il n'y a pas de problème de déficit de capacité même s'il y a bien sûr çà et là des preuves manifestes d'incompétence, mais la compétence est quelque chose qu'il est possible d'acquérir. L'éducation aux valeurs culturelles francophones pour un changement réel de mentalité, devrait être une préoccupation majeure au sein de la nation congolaise.

L'Etat doit y apporter un appui déterminant en matière financière, logistique et thématique. Cette éducation porterait sur les connaissances élémentaires des institutions républicaines, sur l'initiation aux droits et devoirs des citoyens, aux valeurs qui les sous-tendent parmi lesquelles la cohabitation pacifique, la tolérance, la convivialité, la complémentarité, la capacité de prévenir ou de gérer les conflits, la justice, la réconciliation, l'esprit d'initiative et le sens du bien commun. Les medias doivent particulièrement être interpellés pour véhiculer ces valeurs car ils modifient ou éclairent sur la manière d'organiser la société et sur ses enjeux politiques. Car, pour profiter de la francophonie, la RDC devra se doter d'une stratégie cohérente et responsable de l'action extérieure, celle-ci revient en premier chef à la responsabilité du Ministère qui a en charge la diplomatie et les relations internationales et qui devrait servir de guide.

La conséquence logique de la primauté de la fonction politique étrangère dans notre conquête d'une place de choix au sein de la francophonie, c'est un choix d'approches et des méthodes quant à l'ancrage de notre action stratégique. Le temps de présences figuratives doit être révolu ; la RDC devra s'investir dans la réussite de la coopération comme exigence d'une participation conséquente à la francophonie. La RD Congo a le devoir de définir son identité par rapport à sa géopolitique interne plutôt que par la référence à l'histoire de Berlin et de la colonisation. La formation géopolitique du personnel diplomatique de la République s'impose dès lors. Tout cela sera rendu possible par un récit géopolitique que les élites congolaises doivent confectionner traduisant une vision claire du monde et de ses dynamiques d'évolution.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAADIKKO M., *Françafrique : l'échec. L'Afrique postcoloniale en question*, L'Harmattan, Paris, 2001.
- BANYAKU L.E., *Aperçu sur les études sociales de développement, Discours critiques et panoramique*, Presse Universitaire du Zaïre, Kinshasa, 1990.
- BAT JP., *Le syndrome Foccart: La politique française en Afrique, de 1959 à nos jours*, Folio, Paris, 2012.
- BERNSTEIN S. et MILZA P., *Histoire du XXème siècle, Le monde entre guerre et paix (1945–1973)*, Hatier, Tome 2, Paris, 2011.
- BIYOYA M.P., *Les Enjeux et conditions politiques de l'émergence économique de la République Démocratique du Congo*, Le CRID, Kinshasa, 2014.
- KROUBO D.J., « Dictatures et protestantisme en Afrique noire depuis la décolonisation : le résultat d'une politique françafricaine et d'une influence américaine certaine », dans *Historia Actual Online*, n° 17, automne 2008.
- MAURICE R. et RENAULT A., *"Ministre" de l'Afrique : Entretiens avec André Renault Broché*, Folio, Paris, 2004.
- SAYOUBA T. et al., *Dernières nouvelles de la Françafrique*, Vents d'ailleurs, La Roque d'Anthéron 2003.